

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **71 (1935)**

Heft 37

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

ÉDUCATEUR

ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Congrès international de la F. I. A. I.* — VAUD : *Rappels — Ceux qui quittent. — Nécrologie.* — GENÈVE : U. I. P. G. — MESSIEURS : *Cours de culture physique. — Chez nos collègues français.* — NEUCHÂTEL : *Revue des sections.* — INFORMATIONS : *Commission pour le choix de lectures, rappels d'ouvrages. — Notre beau voyage en Belgique. — Chez nos voisins. — Brève remarque.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : Marguerite EVARD : *L'œuvre pédagogique de Marie-Anne Calame, 1775-1834.* — MÉTHODES ET PROCÉDÉS : L. CANTOVA : *L'éducation de l'articulation.* — PRATIQUE : R. BERGER : *Deux intéressants problèmes de perspective.* — J. PITHON : *L'orthographe pour les petits.*

PARTIE CORPORATIVE

CONGRÈS INTERNATIONAL DES INSTITUTEURS

C'est à Oxford que s'est tenue cette année la 8^e Conférence de la Fédération internationale des Instituteurs. La Suisse était représentée par le président du Schw. Lehrerverein, M. le Dr Bösch, alors que la Romande dut, pour plusieurs raisons, renoncer à envoyer un délégué. 15 pays avec 17 associations appartenant à la F. I. A. I. et 7 autres non affiliées groupaient une cinquantaine de délégués auxquels s'ajoutaient les représentants de la S. d. N., de l'Institut international de coopération internationale, du Bureau international d'Éducation, du B. I. T., de la New Education Fellowship, du Secrétariat professionnel international et de nombreux participants non officiels : en tout près de 400 personnes. Deux autres puissantes associations internationales tenaient leurs assises à Oxford dans cette même semaine du 10 au 17 juillet : la World Federation of Education Association et l'International Federation of Associations of Secondary Teachers. C'est dire l'ampleur que revêtirent les séances tenues dans la vieille cité universitaire anglaise.

Les 5 séances de la F. I. A. I. furent tour à tour présidées par des représentants des Associations diverses. Le président de la National Union of Teachers, la puissante société des instituteurs d'Angleterre et d'Écosse, organisatrice du Congrès, prononça le discours de bienvenue, puis le secrétaire général de la F. I. A. I. présenta le rapport sur l'activité de l'Association. Il rappela la mémoire du grand pédagogue Glœckel, pour la libération duquel le Congrès de l'an dernier, à Prague, s'était entremis.

Les comptes furent admis : les recettes balancent les dépenses, malgré l'accroissement des frais d'impression des questionnaires et des rapports — écrits en français, anglais et allemand — envoyés aux Associations ; malgré aussi la situation économique précaire de certains pays, des Balkans et de l'Amérique du Sud en particulier, qui se trouvent dans l'impossibilité, depuis quelques années, de payer leurs cotisations. Il y aura lieu de prendre des mesures envers ces défaillants et voir si l'on peut toujours les considérer comme

membres de l'Association. Le Fonds international de secours, créé l'an dernier, se monte à 28 000 fr. fr., grâce à la générosité de dix Associations. La S. P. R. y a participé pour 489 fr. fr. (100 fr. suisses). Deux pays ont bénéficié de ce Fonds pour une somme de 2321 fr.

Deux questions étaient à l'ordre du jour. 1^o *Méthodes et procédés employés dans chaque pays pour le perfectionnement de la culture générale et professionnelle des instituteurs en fonctions*, et 2^o *Les possibilités d'un enseignement de la paix*. Dans un prochain numéro du *Bulletin*, nous publierons les résolutions votées : le texte français devant être revu par le Bureau exécutif de la Fédération.

On se souvient qu'au Congrès de l'an dernier, à Santander, la délégation allemande ne fut pas autorisée à siéger : elle quitta avec éclat la salle des délibérations. Cette année un incident faillit aussi troubler la sérénité des séances. M. Vlasak, délégué de la Fédération des Instituteurs tchécoslovaques, proposa au Bureau exécutif d'étudier la possibilité d'entrer en relations avec l'Association des Instituteurs soviétiques, sans cependant les accepter immédiatement comme membres, mais dans le but d'échanger des renseignements et de permettre à des représentants d'assister aux congrès de la F. I. A. I. comme observateurs. On comprend le froid qui accueillit cette proposition. Mais le délégué de l'Union des Instituteurs anglais, Mr. Penlington, trouva une heureuse solution et eut le mot juste. Il rappela que les Allemands ne furent pas autorisés à assister aux délibérations parce que ces délégués ne représentaient pas une organisation libre, indépendante de l'Etat ; il s'agit de savoir si les instituteurs russes sont dans le même cas. C'est dans ce sens que la proposition Vlasak fut admise ; elle fera l'objet d'un rapport du Bureau exécutif au prochain Congrès.

Au cours de la dernière séance, il fut donné connaissance d'un projet de convention réglant les relations de la F. I. A. I. avec la World Federation. En voici les bases : chaque organisation conserve son indépendance. La World Federation s'occupera principalement des questions pédagogiques et la F. I. A. I. de la situation économique et corporative. Une association d'instituteurs peut faire partie des deux Fédérations. Les conférences des deux organisations pourront avoir lieu simultanément.

Pour le Congrès de la F. I. A. I. en 1936, le Danemark et la Yougoslavie se sont mis sur les rangs. Le Bureau exécutif choisira entre les deux.

Conformément aux statuts, le Bureau exécutif a été réélu. Il comprend les représentants de l'Allemagne (le siège reste vacant), de l'Angleterre (M. Mander), de France (G. Lapierre) et selon une rotation établie entre les diverses régions : pour l'Europe centrale, de la Tchécoslovaquie ; pour l'Europe nord-orientale, de la Pologne ; pour l'Europe méridionale, de la Yougoslavie ; pour l'Europe septentrionale, de la Hollande et pour les pays hors d'Europe, de l'Australie. Le secrétaire général Dumas et son adjoint Lapierre furent confirmés dans leurs fonctions par acclamations.

(D'après la *Schw. Lehrerzeitung*.)

VAUD

RAPPELS

1. Les sections qui n'auraient pas encore envoyé au comité central le rapport sur *L'Ecole populaire dans l'Etat*, sont priées de le faire sans plus tarder.

2. Comme nous l'avons dit il y a un mois, deux membres du C. C. arrivent au bout de leur mandat. Les sections ont donc à désigner trois candidats au moins, puisque le troisième deviendra suppléant pour une année.

CEUX QUI QUITTENT

A *Lausanne*, le chapitre des démissionnaires s'allonge. A la liste parue dans l'*Educateur* du 4 mai, il faut ajouter : Mmes *M. Gailloud*, entrée dans la S. P. V. en 1904, *M. Moënnoz* (1897), *C. Nicole* (1916), *N. Peller-Auberson* (avec interruption et réadmission en 1927), *E. Thévenaz* (1904), *A. Viret* (1899), MM. *V. Corboz* (1899) et *Ch. Rouilly*, prof. de gymnastique (1910).

A tous, nous exprimons la reconnaissance et les vœux de notre association. Qu'il nous soit permis de complimenter spécialement Mme *M. Moënnoz-Pidoux* qui, durant les années difficiles de 1917 à 1920, occupa au comité central le poste de secrétaire.

* * *

A *Lonay*, où il a passé toute sa carrière, *M. H. Guldenschu* a pris sa retraite ; il devient officier d'état civil, nos félicitations. *M. Guldenschu* est entré dans la S. P. V. en 1900. Il fut élu en 1915 au comité de la section de *Morges*, section dont il devint aussi le délégué.

A *Pomy*, Mlle *L. Pahud* se retire après 30 ans de sociétariat. A *Yvonand*, Mme *Despland-Puenzieux* après 35 ans. A *Corcelles p. Payerne*, M. *Mce Delacuisine*, autrefois à *Apples*, compte également 35 années.

A toutes et à tous, la S. P. V. adresse son témoignage de gratitude. Elle ajoute ses vœux aux nombreux souhaits qui leur ont été exprimés par les autorités cantonales et communales.

Alex. CH.

NÉCROLOGIE

Notre excellent collègue, *H. Nicolier*, maître primaire supérieur à *Ville-neuve*, vient d'avoir le chagrin de perdre son père, *M. J. Nicolier*, décédé à l'âge de 74 ans. *J. Nicolier* obtint son brevet en 1881. Il enseigna à la *Forclaz*, *Montreux*, *Blonay* et *Burtigny*. Partout il s'intéressa à la musique vocale. Il était le fils de *F. Nicolier*, instituteur à *Aigle*. Trois générations au service de l'Ecole vaudoise, voilà qui méritait d'être signalé.

Alex. CH.

† **Sophie Paul-Porchet.**— Vendredi 27 septembre, une nombreuse assistance a accompagné au champ du repos Madame Sophie Paul-Porchet, institutrice à *Bellerive* pendant 32 ans.

Après avoir fait d'abord des études secondaires, elle partit à l'étranger durant quelques années. Elle rentra au pays. En 1902, elle obtint son brevet d'institutrice primaire. Elle fut nommée la même année à *Bellerive* où elle passa toute sa carrière.

La défunte était modeste et aimait le calme. Elle ne tenait pas à briller aux premiers rangs et ne recherchait pas les honneurs. Elle aimait les enfants et les comprenait. Elle s'occupait d'eux avec beaucoup de dévouement, s'efforçant de développer non seulement leur intelligence mais leur cœur. Elle ne vivait que pour sa classe et pour sa famille (une belle famille de cinq fils et une fille.)

C'est avec tristesse qu'elle vit approcher le moment de la retraite. Ce fut avec un serrement de cœur qu'au printemps 1934, elle quitta son collège de *Cotterd*. Les autorités, ses collègues, ses élèves, lui souhaitèrent alors une longue

et paisible retraite. Hélas ! la maladie arriva et cette retraite ne fut ni longue, ni paisible.

Mme Paul repose maintenant dans le petit cimetière au milieu des vergers et des vignes. Au bord de la tombe, M. le pasteur Meyer, de Cotterd, apporta à la famille les consolations de l'Évangile. Il fit ressortir la bonté de la défunte qui se penchait avec sollicitude sur les petits et les déshérités confiés à ses soins. M. le syndic Bessard retraça l'activité de Mme Paul dans la commune de Belle-rive. Le sillon qu'elle a tracé ne s'effacera pas de sitôt.

Mme Paul était entrée dans la S. P. V. en 1903. En 1934, trente et un ans après, elle fut nommée membre honoraire. Le président de la section d'Avenches adressa à Mme Paul un dernier adieu au nom des collègues du district et au nom de la Société pédagogique vaudoise.

Sous la direction de notre collègue M. Basset, les grands écoliers de Cotterd exécutèrent un chœur de circonstance : dernier hommage à celle qui avait tant travaillé pour la jeunesse de la commune. Une prière finale et les assistants, émus, quittèrent lentement le champ du repos. MAT.

GENÈVE

U. I. P. G. — MESSIEURS

Cours de culture physique.

MM. les instituteurs sont informés que le Cours de culture physique se donnera dorénavant les *mardis* et *vendredis*, de 17 h. 15 à 18 h. 15, dans le même local, *Ecole du Mail*.

Un appel pressant est fait à chacun : il s'agit d'être nombreux à ce cours.

CHEZ NOS COLLÈGUES FRANÇAIS

Dans les premiers jours d'août dernier, nos collègues français ont tenu à Paris leur congrès du Syndicat national. Dans notre *Bulletin* du 7 septembre M. Toffel nous a relaté brièvement l'objet de leurs discussions. Certes, la situation de nos collègues d'outre-Jura est difficile, leurs moyens d'action fort restreints et l'on doit comprendre que leurs discours montrent parfois une certaine violence.

Dans notre pays romand, le rapport Toffel a soulevé une polémique regrettable. Je crois que quelques collègues, dont je ne saurais suspecter la parfaite sincérité, n'ont pas compris le sens de ce rapport parce qu'ils connaissent imparfaitement le tempérament et la situation de l'instituteur français. Qu'on se rappelle, durant le dit congrès, les coupures de journaux français, publiées dans nos journaux bien pensants ! Les instituteurs délibèrent, la réaction est aux abois...

J'aurais voulu, chers collègues, que vous fussiez en notre compagnie au début de juillet à Bourg, où se tenait l'assemblée annuelle des Amicales de l'Ain. La séance officielle du matin nous fit toucher du doigt leurs difficultés actuelles, alors que, sous la menace des décrets-lois, nos collègues n'en pouvaient encore mesurer l'ampleur. Et, cependant, les orateurs qui se succédèrent, montrèrent une modération, un sens corporatif, une unité de vues que pourrait leur envier certaine section de la S. P. R. que je connais bien. En fin de séance, M. André Philippe, professeur de droit à l'Université de Lyon, fit une conférence

sur « La crise, ses causes, les moyens de la combattre ». L'orateur est un homme politique de gauche. Il mit en ballottage M. Edouard Herriot pour le poste de maire de Lyon. C'est une référence. Certes, son exposé fut vibrant, incisif, il critiqua âprement l'activité du gouvernement, vitupéra les puissances d'argent, causes, selon lui, de tout le malaise économique, mais jamais il ne se départit d'une parfaite objectivité et les idées généreuses qu'il développa nous furent extrêmement sympathiques.

Que dire ensuite du banquet où la délégation genevoise fut choyée à souhait ? Et cet après-midi charmant, où l'on ne cessa de nous entourer, de s'initier à nos travaux, à nos conditions de vie matérielle et professionnelle...

Et le soir, tandis que nous nous arrachions à cette cordiale hospitalité, nous emportons une conviction profonde : Nos collègues français traversent une période extrêmement difficile, mais, issus du peuple, comme l'écrit M. Toffel, ils gardent tout leur bon sens, et leur idéal reste entier, plein de promesses pour les générations futures. Ils ont droit à toute notre confiance et à notre appui moral.

LS SERVETTAZ.

NEUCHÂTEL

REVUE DE NOS SECTIONS

Il appartient à l'assemblée des délégués de prendre connaissance des rapports administratifs de nos sections. Mais, dans la séance du mois de mars dernier, il a été décidé, pour abrégé l'ordre du jour, de remplacer la lecture de ces rapports par leur publication dans le *Bulletin*. Cette décision n'engage pas l'avenir ; elle ne s'applique qu'à l'exercice 1934. Remarquons que le 9 mars, date de l'assemblée des délégués, trois rapports sur six étaient entre les mains du président central ; le quatrième et le cinquième sont parvenus à fin juin et l'on attend toujours le sixième. Le Val-de-Travers abuse décidément de notre patience, cette année.

Section du Locle. — Le premier en date est celui de la section du Locle ; celle-ci peut être citée comme un modèle au point de vue de l'ordre administratif. Nous en félicitons M. *Willy Guyot*, son président depuis plusieurs années.

Ce dernier nous dit que pour sa section, l'année 1934 a exigé le déploiement « d'une activité variée et assez intense. Les questions de diminution des traitements et d'augmentation du travail, qui deviennent presque obsédantes pour le corps enseignant loclois, sont venues assombrir le cours normal de notre travail. Encore si nous avions l'espoir d'une issue à cette situation ! »

Travaux. — Quatre assemblées générales dont une de la sous-section du Locle et 10 séances du comité.

Conférences. — *De la musique à la lumière et de la lumière à la musique par la cellule photoélectrique*, par M. A. Weber, directeur de l'Ecole de mécanique du Locle.

Les Ecoles de la Suède, par Mlle B. Pfenninger, professeur à La Chaux-de-Fonds.

L'Ecole active, par Ed. Ferrière, avec la collaboration des maîtres secondaires et des élèves de l'Ecole normale.

Voyage aux Baléares, par William Bailod.

Cours. — Un cours de reliure en 10 leçons a réuni une douzaine de partici-

pants, de janvier à mars. Il eut tout le succès qu'en attendait la directrice, Mlle Mady Kaufmann, institutrice à La Chaux-de-Fonds.

M. Claude DuPasquier, professeur à l'Université, a donné au Locle un cours de droit sur *La notion de l'Etat* ; 18 membres de la section ont assisté aux leçons de l'éminent professeur.

Visites. — Visite de la *fabrique de chocolat Klaus*. Le 25 septembre, 25 membres se rendent en autocars à Sottens. Après la visite de la station émettrice, les pédagogues loclois visitèrent le château de Gruyères, le barrage de Montsalvens et rentrèrent dans leurs foyers en passant par Fribourg, Morat et Neuchâtel. Superbe course, réussie en tous points.

Abordant un autre ordre d'activité, M. Guyot nous dit : « Une entrevue a eu lieu entre le comité de section et les maîtres de travaux manuels, dans laquelle il a été décidé d'adresser à l'autorité scolaire une demande de maintenir l'enseignement des travaux manuels en conservant la subvention communale destinée à cet enseignement.

Le Bureau de la Commission scolaire du Locle ne pouvant admettre que la commune continue à verser une subvention alors que l'Etat vient de supprimer la sienne, considérant aussi les circonstances très difficiles que traversent les finances communales, n'a pu donner suite à notre requête.

Les deux comités des Montagnes se sont réunis pour discuter de l'avant-projet de réduction des traitements émanant des directeurs des Finances et de l'Instruction publique. Nos deux sections se sont mises d'accord pour s'opposer à toute aggravation de la situation.

Puis au moment de la réorganisation de l'enseignement des travaux manuels, la sous-section du Locle-ville a fait les déclarations suivantes qui ont été transmises à l'autorité scolaire qui semblait prête à nous imposer des mesures trop défavorables :

« 1. La suppression des crédits affectés aux cours de travaux manuels doit logiquement entraîner la suppression de cet enseignement.

» 2. Si l'autorité juge utile de maintenir l'enseignement des travaux manuels, nous la prions de tenir compte des suggestions suivantes :

» a) Les heures consacrées aux occupations manuelles seront incorporées à l'horaire habituel de la classe, car il serait injuste que nous ayons à subir à la fois la baisse des traitements et une augmentation des heures de travail.

» b) Le programme à suivre dans ces leçons ne dépassera pas les limites du programme officiel de l'Etat au chapitre des activités manuelles.

» c) Le corps enseignant est fermement opposé à l'extension du système des maîtres itinérants, chaque maître devant rester exclusivement attaché à sa classe. Les premières expériences faites dans ce domaine ne sont pas favorables.

» L'autorité scolaire a tenu à maintenir l'enseignement des travaux manuels, mais elle a répondu favorablement à tous nos autres vœux. Nous avons donc eu la satisfaction bien rare de voir aboutir une de nos démarches. »

* * *

Une délégation de six membres a assisté à la soirée annuelle de la section de La Chaux-de-Fonds.

Cinq admissions : Mlles Hélène Senften au Cerneux-Pequignot ; Madelaine Robert à Plamboz ; Alice Perrin au Cachot ; Madeline Béguin aux Taillères et Charles Landry à la Chaux-du-Milieu.

Au 31 décembre 1934, la section comptait 78 membres actifs, 5 membres honoraires et 11 membres auxiliaires. Le rapport se termine par cette constatation :

« Le corps enseignant primaire a été atteint, plus que toute autre classe de fonctionnaires, par les mesures d'économies. En considérant l'avenir, pas trop rassurant, nous aurions des raisons de désespérer un peu. Mais est-ce à nous, éducateurs, de montrer l'exemple du découragement ? Certes pas. »

(Qu'on me permette d'insister tout particulièrement sur l'opposition de nos collègues loclois au régime des maîtres itinérants. Les échanges de leçons sont propres à nous ramener d'une façon détournée au rétablissement des maîtres spéciaux, mais sans les honoraires. L'enseignement selon les expériences faites au Locle n'a rien à y gagner non plus. Puisque l'Etat veut bannir les spécialistes, il doit se contenter, à défaut de talent, de la bonne volonté des maîtres de classe. Réd.)

J.-Ed. M.

INFORMATIONS

COMMISSION POUR LE CHOIX DE LECTURES DESTINÉES A LA JEUNESSE ET AUX BIBLIOTHÈQUES SCOLAIRES ET POPULAIRES

Rappels d'ouvrages à conseiller aux Bibliothèques scolaires et analysés par le
« Bulletin bibliographique ».

Années 1902 (1^{er} fascicule) à 1930 (27^e fascicule).

Neuvième série : Enfants de 9 à 12 ans.

		Prix Fr. suisses			
		Broché	Relié	Fasc.	Pag.
F. Payot et Cie	Contes et légendes de la Suisse, ill.	3.50	5.—	1	18
Th. Leclercq	Le savetier et le financier (petite pièce pr théâtre de famille, 3 g., 1 f.)	0.50	—	1	19
Julie Borius	Autour du clocher (B. rose, ill)	2.20	3.20	2	16
Julie Gouraud	La petite maîtresse de maison (B. rose, ill.)	2.20	3.20	2	17
F. Payot (d'après F. Cooper)	La Prairie. Le dernier des Mohi- cans, ill.	—	4.—	2	19
Mayne-Reid	Les chasseurs de plantes (B. rose), ill.	2.20	3.20	2	20
»	Les grimpeurs de rochers (B. rose) ill.	2.20	3.20	—	—
Mme de Stolz	Le trésor de Nanette (B. rose), ill. pour jeunes filles	2.20	3.20	2	40
Jean Macé	Histoire d'une bouchée de pain	2.—	2.75	3	7
Marie Delorme	Les filles du clown (A. Colin), ill.	2.20	3.20	5	13
Emilio Salgari	Au pôle sud en bicyclette, ill.	3.60	6.20	6	15
P.-D. Paris	Histoire de deux enfants de Lon- dres, ill.	2.20	3.20	7	14
Guéchet	Passe-Partout et l'Affamé, ill.	2.20	3.20	9	13

		<i>Prix</i>			
		<i>Fr. suisses</i>			
		Broché	Rélié	Fasc.	Pag.
Magbert	Les lunettes bleues (A. Colin), ill.	2.20	3.20	9	17
Henry Gréville	Mon chien Bop et ses amis, ill.	2.75	—	10	17
P.-J. Stahl	Les patins d'argent (B. verte), ill.	—	1.75	10	24
Mlle H. Girardin	L'oncle Estève (B. rose), ill.	2.20	3.20	13	8
Ch. Géniaux	Un corsaire de treize ans, ill.	1.—	1.25	14	8
Alfred Ceresole	Légendes des Alpes vaudoises	3.50	5.—	18	6
P.-J. Stahl	Les aventures de Tom-Pouce, ill.	—	2.—	21	18
M. Génin	Un petit héros, ill.	—	2.—	22	18
L.-M. Montgomery (trad. S. Maerky- Richard)	Anne ou les illusions heureuses (pour j. f. sp.), ill.	2.50	4.—	22	18
Eug. Thebault	Les Robinsons de la Somme	—	1.75	22	19
Julie Borius	L'héritier du cousin Baldingen, ill.	1.—	1.25	23	3
Pierre Maël	La marmotte	—	1.75	23	10
J. Crevelier	Le mouchoir du capitaine Ville- neuve	—	1.75	23	10
Mlle d'Armagnac	Sans nom	2.20	3.20	23	18
Norbert Sevestre	Le tour du monde en 14 jours, ill.	1.—	1.25	23	27
Marg. du Génestoux	Une folle équipée, ill.	2.20	3.20	24	2
Renée Nahmias	Roman d'un perroquet, ill.	1.—	1.25	24	18
Marg. du Génestoux	Ratignol, « as » du cinéma, ill.	1.—	1.25	26	18
Maurice Morel	Le mariage du Petit Poucet, ill.	—	2.75	27	10
H. Dominik	John Workmann, ill.	—	3.40	27	18
H. de Gorsse (A suivre.)	Le yacht mystérieux, ill.	1.—	1.25	27	27

Gve ADDOR.

NOTRE BEAU VOYAGE DE BELGIQUE ET DE HOLLANDE

20-30 juillet 1935.

Cet article, écrit dans la joie, était achevé depuis plusieurs semaines quand survint — et dans notre propre pays — la mort de la reine Astrid.

Avec vous, chers amis belges, nous pleurons la fin de cette charmante reine et nous vous prions de trouver ici l'expression de notre profonde sympathie.

S. R.

* * *

Le petit jour ! Courbature et somnolence ! On ouvre un œil... Luxembourg... Namur... Collines boisées, paysage jurassien... Le train remorque notre fatigue à travers la haute Belgique monotone.

Bruxelles. Cars. Avenue Louise pour les heureux... et pour les autres le pensionnat des demoiselles Kimpe ! Les « boxes » de la chambre 4 ? Les délicieux lits blancs de l'annexe ? Rions, mes amis ! Un premier repas, avant-goût de tous ceux qui vont suivre, et départ à travers une ville en fête.

Fête nationale peut-être (21 juillet), mais surtout cette autre fête que la Belgique, en cette année 1935, se donne à elle-même et à laquelle toutes les autres nations sont conviées : l'Exposition !

Le salut radieux des six victoires d'or qui gardent l'entrée du Centenaire

et, au delà, la grande avenue centrale. Succession de pelouses fleuries et de bassins où l'eau s'élançe, jaillit en poussière, dessine des courbes, retombe en cascades et jaillit encore plus haut, toujours plus haut ! Dans le fond, le Grand Palais. Il dresse vers le ciel ses quatre hautes colonnes centrales et se tient debout comme un roi couronné qui écarterait les deux pans de son habit pour accueillir ses invités. De part et d'autre de l'avenue du Centenaire, les pavillons font une claire cité toute d'harmonie et d'équilibre. C'est le concert des nations. La Belgique y chante un hymne de victoire, de confiance, d'espérance, et les autres pays, à l'entour, chantent aussi, chacun dans le timbre qui lui est propre. Il y a ceux qui labourent et ceux qui forgent le fer, ceux de la mer et ceux de la montagne, ceux du nord et ceux de l'équateur, ceux qui sont forts et grands et ceux qui sont humbles et qui prient et aussi les turbulents qui crient plutôt qu'ils ne chantent... Cependant, comment ne pas les aimer tous ? Et l'on pense avec Paul Fort : « Si tous les enfants du monde voulaient se donner la main... »

A gauche et à droite de la Cour d'honneur, deux édifices de pierre grise : le Palais de l'Art ancien et la Salle des Fêtes. On pénètre dans le premier comme dans un sanctuaire. Cinq siècles d'art ! Et l'on va de salle en salle, respectueux, ému, recueilli, admirant, regardant, jouissant sans se lasser, sans se rendre compte de l'heure qui passe. Les maîtres de la peinture, de la sculpture et de l'enluminure, de la dentelle et de la céramique ont fixé en leurs œuvres la joie et la souffrance avec une telle intensité, une telle ferveur, une telle piété qu'à leur contact on s'élève et se fortifie.

Besoin de silence pour méditer et se ressaisir... Hélas ! le petit train de l'Exposition siffle et crache sa fumée, la foule circule... Réalité !

La grosse gaieté flamande, folle, pleine et large qui éclate sur certains Breughel, nous la trouverons au Vieux Bruxelles du XVIII^e ! La foule s'amuse, rit, chante, crie, tourbillonne, la fanfare sonne, des couples dansent un quadrille sur la place des « Bailles ». Vieux Bruxelles des jours de fêtes et des « Joyeuses entrées »... Mais le vrai « Vieux Bruxelles », celui de tous les jours, des jours tranquilles et monotones peut-être, mais calmes et sereins, nous ne le chercherons pas à l'Exposition, mais à Bruges, où nous irons aussi.

La première journée s'achève... La nuit est tombée, jeu des eaux et de la lumière, audace des projecteurs, clairs-obscurs dans le grand parc...

La gloire de la Belgique et de sa capitale éclate à l'Exposition. Mais le secret de cette gloire est autre part... et nous le découvrirons dans le Bruxelles intime.

Descendant de Sainte-Gudule, nous arriverons à la Grand'Place et là nous comprendrons. Voici le noyau de la Cité, le lieu de ses luttes, de ses souffrances, de ses travaux et aussi de ses victoires. Foyer qui répand force, chaleur et beauté sur tout le pays. L'Hôtel de Ville flamboie dans le soleil du matin et les Maisons des Corporations l'entourent comme des bannerets leur chef. C'est autour de cette Grand'Place qu'est né Bruxelles et c'est là encore que Bruxelles vient chercher force et direction. Nous pensons à son bourgmestre Adolphe Max.

De ce centre, la vie s'est propagée et la vieille ville s'est levée serrée et drue à l'abri de ses remparts, que remplace aujourd'hui la verte ceinture

des boulevards extérieurs. La pierre des vieux édifices dit la force et l'enthousiasme des siècles passés. Bruxelles était alors un bel adolescent ! Mais comme la cellule vivante donne à son tour naissance à d'autres cellules, un nouveau noyau s'est formé dans la ville haute.

1830, l'Indépendance de la Belgique. Des témoins de pierre jalonnent la rue Royale : colonne du Congrès, dont la flamme qui y brûle nous rappelle la souffrance des Belges à défendre leur indépendance, le Palais du Roi et celui de la Nation. C'est là que la Belgique moderne s'est formée et qu'elle a pris conscience d'elle-même.

Devant le Parlement passe la rue de la Loi. Elle quitte la rue Royale et, toute droite, sans une défaillance, aboutit à l'arc de triomphe du Cinquantenaire, 1830-1880. Le peuple jeune s'est donné une loi ; il s'y soumet et son roi aussi ! Discipline féconde. Les Palais du Cinquantenaire nous disent la prospérité de la nation et l'énergie de Léopold II, le roi bâtisseur, qui a donné à son peuple le Congo et un monument énorme : le Palais de Justice. Aujourd'hui, les Palais du Cinquantenaire sont occupés par un Musée d'égyptologie et le Musée scolaire. Nous les avons visités tous les deux, le second surtout et longuement !

Le Belge est un pédagogue-né (voyez, par exemple, avec quel soin les pièces des musées d'histoire naturelle, du Congo, sont exposées et commentées), mais il doit beaucoup pour que se réalise en son pays l'école libre et laïque que nous connaissons chez nous. Aussi voyons-nous que la lutte est féconde : le Musée scolaire, si riche, en est la preuve.

Au delà du Cinquantenaire, la ville, une fois de plus, prend son essor. Déjà s'esquisse une seconde ceinture de grands boulevards. Nous saluons l'Université libre, les laboratoires du professeur Piccard, et nous enfonçons dans la forêt de Soignes et visitons, à Tervueren, le Musée du Congo.

1880-1935. Léopold II, Albert I^{er}, le roi-soldat, et, depuis hier, Léopold III. La Belgique a vécu, elle a souffert et elle se reprend à vivre avec une ardeur juvénile. Son jeune roi et son gouvernement, jeune aussi, se libèrent des formules vieilles, ils s'efforcent de dominer la situation, de voir grand, large et net. Ils s'élancent dans la carrière... mais avant de partir, ils se sont arrêtés un instant pour faire le point : ils ont salué le passé à Laeken, où reposent les premiers rois de la nation, et, tout à côté, ils ont couronné l'effort de leurs devanciers en achevant d'édifier l'Exposition. Et maintenant bon voyage, l'avenir leur soit propice !

Anvers, au bord de l'Escaut. Le grand fleuve s'immobilise entre ses rives. Il est fort, rien ne pourrait troubler sa sérénité, il est grand et noble. « L'anversois, dit un proverbe, doit l'Escaut à Dieu et tout le reste à l'Escaut ». Cela est vrai. Méditez la belle devise de l'imprimeur Christophe Plantin : « Un labeur courageux muni d'humble constance résiste à tous les assauts par douce patience » et dites si cette devise n'est pas celle d'Anvers, de son port et de l'Escaut enfin ? Du labeur minutieux des Plantin besognant derrière les fenêtres de leur atelier au geste immense des écluses, des ponts et des grues qui animent le port, il n'y a pas de différence essentielle. C'est toujours le même labeur courageux, humble et persévérant qui se continue à travers les siècles, labeur du fleuve, labeur des hommes.

Anvers est belle aussi. Sa Grand'Place est gaie comme celle de Bruxelles, la tour de sa cathédrale qui s'élançe joyeuse semble défier le pays plat qui l'entoure, et Rubens, dans le transept, a des tons si chauds, si prenants ! Et tant d'autres beautés encore, à côté desquelles il a fallu passer sans pouvoir s'arrêter !

Nous avons vu bien des cathédrales en Belgique, souvent nous en avons franchi le porche, nous sommes entrés... et chaque fois, vous en souvient-il, nous avons été saisis par la nef, cette futaie de pierre dont les rameaux s'élancent et viennent se croiser bien haut au-dessus de nos têtes, puis, avançant dans l'ombre, nous avons atteint le transept, qu'inonde la chaude lumière qui tombe des verrières, à travers le jubé, nous avons vu le chœur aux belles stalles de bois sculpté et nous avons goûté et savouré le charme de ces vieux édifices gothiques. Mais, ce n'était pas tout ! Nous sommes encore allés derrière le chœur et avons pénétré dans quelques-unes de ces délicieuses chapelles qui s'ouvrent sur le déambulatoire. Là, nous avons surpris dans l'intimité telle toile, telle statue, trésors de la vieille église, et là nous aurions aimé nous arrêter longuement.

Ce fut le cas tout particulièrement à Gand, dont la cathédrale de Saint-Bavon conserve le polyptique de l'« Agneau », de Van Eyck, et à Bruges aussi, où l'on voit à Notre-Dame les tombeaux de Charles le Téméraire et de Marie de Bourgogne.

S'il était permis de comparer la Belgique, celle du moins que nous avons parcourue, à une cathédrale, et que l'on fit d'Anvers la nef austère de l'édifice et de Bruxelles le transept chaudement coloré, Malines, Gand et Bruges seraient ces chapelles aimables où il ferait bon demeurer.

Malines au crépuscule ! La tour de Saint-Rombaut se dresse massive, vrai donjon qui se détache en noir sur le ciel clair. A sa base, l'ombre épaisse nous enveloppe. Et voilà que les cloches se mettent à chanter, la musique tombe si fine, si délicate et transparente que l'on se demande comment un édifice aussi énorme peut contenir tant de grâce et de légèreté. Et l'on pense aux dentelles précieuses que les femmes de Flandre composent derrière les rideaux de leurs maisons. Carillons et dentelles, l'âme flamande a mis en vous ce qu'elle a de plus pur, de plus immatériel, et c'est peut-être pourquoi nous vous aimons tant ! La fraîche cascade sonore réjouit les ténèbres et au pied de la grosse tour, on se sent si bien !

Une eau verte, huileuse et malodorante entoure le Château des Comtes. Mâle forteresse, murs épais, fenêtres exigües, salles sombres et froides, oubliettes, instruments de torture... Vraie caverne pour des âmes de pierre ! Est-ce bien là Gand, au nom si doux ? Et l'Hôtel de Ville si finement ciselé, et les tours de Saint-Bavon et Saint-Nicolas, et le Beffroi, ne les oublions pas, ce sont eux qui donnent à la cité son vrai visage dont le sourire, à peine entrevu, s'estompe déjà dans nos mémoires.

On a dit Bruges-la-Morte ! Nous dirons plutôt Bruges qui dort et qui depuis des siècles attend que le prince charmant vienne l'éveiller. Pour l'heure, elle repose encore, et tant mieux pour nous. L'autocar qui sent la benzine et le cambouis s'arrête au seuil des vieilles maisons comme l'infidèle à la porte de la mosquée. Il faut aller à pied ! Mais alors qu'il eût fallu flâner le long des canaux, s'asseoir dans les églises, s'arrêter devant Memling, à l'hôpital

Saint-Jean, écouter le carillon du Beffroi, suivre les lignes souples et légères qui composent un feuillage de pierre sur la façade de la Chapelle du Saint-Sang, et revenir au Béguinage pour s'y reposer un instant, alors donc qu'il eût fallu demeurer des heures en cette bonne ville de Bruges, nous avons dû prendre un pas accéléré, sorte de marche forcée qui mettait mal à l'aise. Si la vitesse est un des maux de ce siècle, à Bruges, elle est profanation ! Puissent ses vieux murs nous pardonner notre peu de respect !

Knocke, Heyst, Zeebrugge, Blankenbergh, Ostende... Mer, plages et dunes. Sable si moelleux à la marche et si doux à laisser couler entre ses doigts, vagues blanches sur les eaux grises et jaunes et surtout le grand vent du large qui dilate les poitrines, bande les volontés, aère les esprits et ouvre les cœurs ! Heureux ceux d'entre nous qui seront retournés en ces lieux. Ils en reviendront tonifiés, transformés, prêts !

Jeudi soir, retour à Bruxelles. Sur la Grand'Route, les autos s'élançant, se dépassent, se croisent et se dépassent encore. Arène moderne où l'homme frôle l'homme et parfois la mort qui l'arrête et le terrasse !

Pendant cinq jours, en son être intime s'était brossé une grande fresque de la Belgique, aussi la dernière journée fut-elle consacrée à y mettre la dernière main. Il y eut ceux qui allèrent aux Grottes de Han surprendre la Nature bâtisseur de sanctuaires immenses ; ils y ont admiré la pierre sculptée goutte à goutte et les grandes voûtes sonores. Il y eut ceux qui se rendirent chez des amis et pénétrèrent ainsi plus avant dans le cœur vivant du pays, ceux qui s'en furent aux musées royaux de peinture s'entretenir avec des maîtres aimés, ceux qui flânèrent dans la ville, ceux qui, une dernière fois, parcoururent l'Exposition, et les autres, les sages, qui surent s'arrêter, se reposer et méditer !

Samedi, 8 heures ! Un quai de gare — c'est toujours gris et triste ! — et deux trains. Dans l'un, ceux qui rentrent au pays — ils partent les premiers —, dans l'autre, ceux qui ne sont pas encore rassasiés et s'en vont vers le Nord goûter de la Hollande.

Pendant près de cinq heures, de la frontière belge à Amsterdam en passant par Dordrecht, Rotterdam, La Haye, Leyde et Haarlem, nous roulerons à travers un pays plat dont les pâturages et les champs de blé se dérouleront jusqu'à l'horizon. Par-ci, par-là, de petits bosquets, une maison et puis toujours la terre verte et blonde sans fin.

Amsterdam, la grand'ville. Où donc est la propreté hollandaise tant vantée ? On la cherche sans bien la trouver... mais passons, nous souvenant que les grandes villes sont « internationales » et que les peuples n'y déposent pas toujours ce qu'ils ont de plus précieux et de plus noble. Vite, avant qu'il soit trop tard, Rembrandt au Rijksmuseum. Dans deux salles qui sont autant de chapelles, nous verrons la « Ronde de Nuit » et « Les Syndics des Drapiers ». Par une heureuse disposition de l'éclairage, le spectateur demeure dans l'ombre alors que la lumière tombe à flots sur les grandes toiles, renforçant encore les clairs-obscur du maître. Grandeur de l'ensemble, netteté du détail, hardiesse du pinceau, précision et force, on regarde longtemps et on ne se lasse jamais...

Le soir, nous irons sur les canaux ! Eau verte, presque noire, quais plantés de grands arbres, maisons basses, brique rouge foncé, pignons en pointe. C'est

l'heure du crépuscule. Clarté du ciel, austérité du canal. Ici, on ne rit pas... marchands et banquiers se retirent derrière les murs noirs et là comptent leur or et soupèsent leurs chances.

Mais voici que le canal s'élargit, le port s'ouvre et c'est un chatolement de lumière. Mouvement de l'eau et jeu des pastels : le mauve, l'orangé, le rose et le gris se mêlent sur l'eau et dans le ciel et font une harmonie divine. On respire mieux, il y a du bonheur dans l'air. Les cargos à l'ancre dorment, les grues se sont tues, seul un paquebot fume et des hommes s'affairent dans son grand corps, préparant un départ prochain.

La nuit ! encore les canaux, — pas une ride à leur surface, — eau noire et, de place en place, le reflet des lampes électriques. Longues promenades le long des quais, silence mystérieux, calme un peu inquiétant... charme de la Venise du Nord !

La Hollande des canaux, des polders, des moulins à vent, des petites villes propres, des maisons mignonnes et pimpantes aux jardins fleuris de bégonias enchâssés dans des pelouses d'un vert tendre et savoureux, la Hollande qui se cache derrière des rideaux qui ne laissent voir qu'un géranium ou un hortensia, la Hollande qui nettoie la semaine et, le dimanche, se rend à l'église, nous l'avons traversée le dimanche 28 août. Ce fut un enchantement ! Routes infinies et, sans cesse, de part et d'autre, la colonnade des grands arbres dont les branches qui s'élancent ferment sur nos têtes des arcades d'une verdure aussi fraîche qu'au premier printemps.

Hilversum et son moderne Hôtel de Ville !

Arnhem ! La colline couverte de pins à l'arome prenant.

Doorn ! Grand parc, et entre deux massifs de feuillage, une façade blanche... demeure de l'exilé impérial !

L'entrée d'Utrecht ! non point une ville mais un parc — pelouses, arbres et fleurs — au bord duquel on a planté des maisons pour y couler des jours heureux !

Dernier jour !

La Haye ! Palais de la Paix fermé aux visiteurs trop matinaux ! Esquisse de dispute entre guides et touristes ! Nuages dans les esprits et dans le ciel aussi ! Mais la petite bruine se dissipe dès Scheveningue, où le grand air du large remet chacun d'aplomb. Ah ! la belle chevauchée des grandes vagues blanches. Le vent a beau souffler et tenter de nous refroidir, qu'importe, on demeure debout à regarder jouer la mer. Pourquoi donc toujours s'en aller ?

Delft. Canaux encore et délicieux ponts en dos d'âne. Cathédrale qu'on ne voit que de l'extérieur, et pourtant ! qu'il ferait bon grimper sur la tour et, de là-haut, voir tout le grand paysage ! Hélas !

A Rotterdam enfin, nous avons trouvé l'automne. Ciel gris, vent et froidure. On s'enveloppe dans son manteau, on remonte son col et en route pour une croisière de nonante minutes dans le port qui fume, grince et besogne. Coques rouillées, âcre fumée jaune, sombres silos à grain, montagnes de charbon, lugubres chalands, immenses pinces que des grues resserrent sur leur proie au fond des cales. Tristesse de ce coin de la terre hollandaise, peine des hommes ! On repense aux visions d'hier toutes de grâce, de douceur, de charme pénétrant, et l'on se prend de sympathie à l'égard de ceux qui vivent dans ce port pour y faire pauvrement, humblement leur métier de travailleurs.

21 heures ! Chacun se souviendra des quelques mots que M. Foëx sut si bien « tourner » avant la séparation prochaine, puis nous avons chanté le « Pays romand » et ce fut le départ pour la gare. Rotterdam-Bruxelles. Première installation nocturne... peu de monde... confort ! Bruxelles ! ruse, malice, essais de toutes sortes pour éviter que des intrus n'envahissent nos compartiments ! Hélas ! le train est bientôt complet et la nuit sera mouvementée !

Notre groupe fond, abandonons à Anvers, Bruxelles, Strasbourg... Bâle ! les dames déclarent des dentelles de Bruges ! Delémont, Bienne, Neuchâtel... Il ne reste bientôt plus que quatre Genevois, assez peu en forme et qui ne disent pas grand'chose...

Merci à tous ceux qui sont venus et ont apporté avec eux leur gaieté, leur entrain, leur bonne humeur, sans lesquels il n'est pas de vie commune possible. Merci à nos guides belges et hollandais ! Mais... oui !! Merci enfin à M. Schelling, maître ès organisation, et à M. Toffel, à la barbe phosphorescente ; tous les deux furent sans cesse sur la brèche, ils ont réussi ce tour de force de nous héberger et nourrir à Bruxelles en pleine période d'Exposition. Nous leur en sommes reconnaissants ! Merci !

Rentrés au pays, nous nous sommes retrouvés riches d'images et de sensations toutes neuves. Cette richesse accrue est une force aussi qui nous aidera à reprendre notre tâche avec un enthousiasme nouveau.

« Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage... » Le nôtre, en Belgique et Hollande, fut bel et bon. Heureux sommes-nous. S. ROLLER.

CHEZ NOS VOISINS

Chine. — A partir du 1er mai 1936, la Chine introduira la scolarité obligatoire. Dans le but de supprimer l'analphabétisme le plus rapidement possible, la loi fixe le minimum de connaissances obligatoires pour tout citoyen.

Les propriétaires d'usines et les chefs d'industrie sont obligés d'organiser dans leurs établissements des cours du soir obligatoires. Ceux qui essaieraient de s'y soustraire seraient passibles d'une forte amende, et les étudiants qui ne voudraient pas y enseigner ou qui rempliraient mal leurs fonctions se verraient refuser le diplôme de licencié.

A la fin de la première année de la mise en vigueur de la loi, les responsables devront payer une amende pour chaque ouvrier analphabétique de leur établissement. A partir du mois de mai 1937, les agents de police auront le droit d'arrêter en rue tout citoyen pour lui faire subir sur place un examen. S'il faisait preuve de connaissances insuffisantes, l'examiné serait immédiatement frappé d'une amende. Minimale au début, cette amende augmentera toutes les années. On n'y va pas de main morte dans la République chinoise !

D'après le *Bulletin de la F. I. A. I.*

BRÈVE REMARQUE

Futur du verbe faillir. — La « Grammaire de l'Académie » indique *je faudrai* et ajoute que la forme *je faillirai*, sans être qualifiée de barbare, n'est pas recommandable. Par contre Martinon (*Comment on parle en français*) dit que ce futur n'est plus *faudrai* ; « à part quelques puristes obstinés, il y a beau longtemps que les meilleurs écrivains disent, comme tout le monde, *je n'y faillirai point* ». Mais personne ne dit : *je n'y faillirai pas*, comme une malencontreuse coquille me le fait écrire (*Bulletin* N° 36, page 570). C. G.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

L'OEUVRE PÉDAGOGIQUE DE MARIE-ANNE CALAME

(1775-1834.)

Ce qu'avait tenté Pestalozzi au Neuhof — l'éducation d'enfants abandonnés et difficiles, par une préparation professionnelle et une solide instruction — fut réalisé avec plein succès par une femme modeste, qu'ignore l'histoire de l'éducation, et qui poursuivit son action philanthropique et éducatrice, vingt ans : Marie-Anne Calame.

Cette modeste artiste peintre sur émail, ivoire et bois, trouva le moyen de loger, nourrir, vêtir, instruire et former à de nombreuses carrières un nombre considérable d'enfants : elle recueillit les plus misérables, les tarés, les déficients,¹ difficiles ou anormaux, et cela en une période allant de 1815 à 1834... et bien au delà de sa mort, puisque après 120 ans son œuvre vit encore de sa flamme, de ses principes et poursuit ses buts.

De son vivant, l'effectif de ses Instituts des Billodes s'accrut de façon prodigieuse : 6 élèves au début ; 320-330 entretenus et éduqués ensemble en l'année 1834, dont 10 à peine payaient ce qu'ils coûtaient. Sa vocation charitable et éducatrice sut animer le zèle de ses compatriotes généreux, et de ses coreligionnaires piétistes-quiétistes, au-près et au loin.

Dans le cadre d'une biographie populaire, publiée à l'occasion de son centenaire¹, nous n'avons pas expliqué toute la valeur de cette expérience d'éducation ; nous pensons qu'elle est de nature à captiver les éducatrices de la Suisse, car nous ne connaissons aucun nom dans l'histoire de la pédagogie féminine qui puisse lui être comparé. La valeur même de son œuvre réside dans son action personnelle qui se prolonge encore un siècle après elle. Si Marie-Anne Calame n'a pas laissé d'ouvrage d'éducation, si ses procédés ne lui ont pas fait un renom, elle n'en a pas moins innové de manière intéressante en réalisant des expériences remarquables.

Comment cette femme ressentit-elle la vocation éducatrice ? Fillette, elle semblait inéducable, et ne pouvait apprendre son catéchisme ; inquiets, les parents la conduisirent à Genève, consulter un médecin réputé ; avant qu'on y arrivât, la diligence fut

¹ Marguerite Evard : *Marie-Anne Calame*, fondatrice de l'Asile des Billodes, 1775-1834. Le Locle, 1934, Editions Oderbolz.

renversée ; les parents effrayés retrouvèrent la petite comme « réveillée de sa torpeur intellectuelle », et ne visitèrent pas le praticien. Désormais, elle fut très appliquée, vive d'esprit, excellente élève du régent du village et de sa sœur aînée, Marie-Henriette Calame, formée dans la maison d'un savant professeur de l'Académie de Lausanne.

L'enfance abandonnée et vagabonde fit toujours une tendre pitié à l'enfant, et — peut-être par ressouvenir de son état psychologique déficitaire et de son sentiment faux d'être moins aimée, — elle fut toujours d'une générosité extraordinaire avec les petits mendiants qui assaillaient les portes pour recevoir nippes et pitance.

Ses ressources d'artiste, son renom d'amabilité et son habitude de traiter avec les gens du monde l'avaient fait désigner pour recevoir le Roi Frédéric-Guillaume III et la reine Louise, lors de leur passage en leur principauté de Neuchâtel le 14 juillet 1814 ; elle conçut alors le projet d'immortaliser cette visite par une œuvre pie : un orphelinat de filles pauvres...

Les orphelinats — car il y en eut deux — de M.-A. Calame portèrent le nom de « Maison de travail » ; celui des garçons en 1820, comme celui des filles en 1815 (et qui resta le plus important) ; mais, tout en poursuivant la préparation professionnelle des enfants, elle voulut dès le début leur donner une forte éducation du cœur et du caractère et une instruction solide. Comme Calvin, elle voulait mettre les enfants en contact avec Christ. Au contraire de ce qui existe dans les Ecoles nouvelles du XX^e siècle, le travail manuel occupait le matin, et c'est à l'après-midi qu'on réservait les leçons, l'instruction étant alors considérée comme ... un « luxe. »

La Maison de travail des Billodes fut d'emblée une *Ecole ménagère*, une *Ecole de couture* — lingerie, vêtements de dames (et de messieurs dans la suite), raccommodage et tricot... pour les clients et les besoins de la maison. Mais le métier principal fut la *dentelle au fuseau*, à laquelle travaillaient fillettes et garçonnets. Il existe encore de ces « blondes » dans la famille de la fondatrice... et l'on parle toujours du châle splendide que confectionna une habile dentelière de l'asile pour la reine de Prusse — travail qui lui coûta la vue !... et il ne semble pas que l'institut ait reçu en récompense quelque gratification royale. Lorsque la mode de la dentelle au coussin baissa, c'est à l'*horlogerie* que M.-A. Calame demanda des ressources pour les jeunes filles d'abord, puis pour les garçons.

Pour les grands jeunes gens, le travail du bois fut une ressource précieuse.

L'instruction qui fut inculquée aux premières élèves fut un simple petit bagage d'école *primaire au début* ; cependant, au bout de 4 ans, une des jeunes filles recevait déjà un certificat fort élogieux, qui lui permit de trouver une place d'institutrice au canton de Vaud, dans l'école de Cotterd (Vully). En 1820, lors de la fondation de la maison des garçons, il y avait déjà 115 fillettes et jeunes filles. Elles recevaient un enseignement plus complet et plus poussé que celui de l'école publique. Le programme comportait la lecture, l'écriture dite « neuchâteloise » (très réputée), l'orthographe « par principes », le calcul, la géographie, le chant (à 4 voix) et la religion ; l'enseignement théorique était donné à chaque enfant : au minimum deux heures par jour, souvent quatre et plus. L'enseignement religieux était d'une demi-heure ou d'une heure chaque jour, et la directrice se le réserva toujours, selon son idéal. Les lettres et les témoignages de nombreux auteurs, les manuscrits du temps, nous font connaître des innovations d'ordre pédagogique. Ainsi, la lecture se faisait dans d'autres textes que la Bible ; l'orthographe et la langue étaient l'objet d'exercices raisonnés ; la géographie se faisait avec des cartes murales, l'histoire naturelle avec des choses ; les tableaux de calcul ou de lecture sont déjà parmi le matériel éducatif de l'école privée de M^{mes} Lorimier (sœur et nièce de M.-A. Calame — sorte d'école primaire et secondaire pour élèves des deux sexes) et à l'asile des Billodes. Plus tard, la sphère (cosmographie), le latin, les mathématiques et la langue allemande y furent adjoints.

(A suivre).

Marguerite EVARD.

MÉTHODES ET PROCÉDÉS

L'ÉDUCATION DE L'ARTICULATION

Les résultats.

Monsieur le Rédacteur de l'*Educateur* a classé cette série d'articles sous le titre : *Méthodes et procédés*.

C'est une erreur¹. Il n'est pas question ici d'une méthode. Chaque maître a la sienne, qu'il applique peut-être différemment à tel ou tel de ses écoliers.

Je ne suis point partisan des méthodes toutes faites, classées et étiquetées ; je serais navrée qu'on pût croire que j'essaie d'en préconiser une nouvelle.

Il s'agit simplement ici d'exposer un principe scientifique de base :

¹ Mme Cantova ne m'en voudra certainement pas de m'y obstiner, puisqu'elle a précisé son point de vue. — A. R

« *L'écriture représente les mouvements de la bouche* », principe dont toutes les méthodes de lecture doivent tenir compte, sinon les meilleures créeront du désarroi et enregistreront de graves déficits.

.....
 Toute éducation est œuvre de longue haleine, mais dont les résultats ne s'effacent pas. Ce n'est point comme une leçon qu'on apprend aujourd'hui, qu'on *récite* demain et qu'on oublie dans... trois semaines.

L'éducation de l'articulation montre cependant assez tôt des résultats positifs et indéniables.

On a parlé beaucoup d'élocution chez nous ces derniers temps. Des conférences pédagogiques de cercle ont oui et discuté d'excellentes leçons préparées et données à grand'peine par des maîtres capables et consciencieux.

Mais comment se fait-il que nul d'entre eux n'ait suggéré l'idée que, pour faire parler correctement les écoliers, il fallait tout d'abord préparer, éduquer la bouche, l'organe du langage ?

Que penserait-on d'un musicien, d'un violoniste qui jouerait sans jamais accorder son instrument ?

C'est exactement ce que nous faisons pour le langage.

Il suffit d'observer les enfants — et la plupart des adultes — pour constater le déséquilibre, le désordre des mouvements de la bouche et les tares que ce désordre imprime sur le visage.

En effet, les muscles des joues restent figés, les lèvres sont inertes, la mâchoire inférieure pend ou s'agite plus souvent à tort qu'à raison. Elle est, par exemple, projetée en avant à tout propos au lieu de rester à sa place derrière ou au-dessous de la mâchoire supérieure.

Quant à la langue, facile à voir dans cette caverne trop souvent ouverte et mal ouverte, c'est une masse gélatineuse, arrondie, dont la face seule se soulève péniblement de temps à autre comme un vague point d'appui. De tout cela résulte un langage pâteux, indistinct, indécis et une élocution pénible et parfois incompréhensible.

La vue des mouvements désordonnés de la bouche produit à quiconque observe l'articulation, la même sensation désagréable que les fausses notes aux musiciens et les fautes d'orthographe des autres aux élus qui n'en font point. Dans ce dernier cas, c'est du reste la même cause qui produit le même effet. En voyage, par exemple, la vue de tel loquace voyageur cause une vraie souffrance à son vis-à-vis.

Au contraire, si on éduque l'articulation de l'enfant, régulièrement, logiquement, au fur et à mesure qu'il apprend à lire, on constate assez tôt une transformation profonde de son visage.

Les muscles des joues et des lèvres s'affermissent, s'assouplissent, la mâchoire inférieure reste à sa place et ne bouge qu'à bon escient. De ce fait, l'expression d'hébétude de beaucoup d'enfants disparaît.

La pointe de la langue joue agilement, adroitement et légèrement, contre les dents ou le palais.

L'aspect de la physionomie se transforme. Toutes les grimaces, clignements des yeux, froncement du nez, torsion de la bouche disparaissent.

Le résultat est le même que celui des exercices de gymnastique sur les membres et le corps. Pourquoi donc nul ne s'est-il jamais avisé de faire faire la gymnastique de la bouche ? Elle est plus facile que celle du corps et la régit

peut-être. En tout cas, elle est si naturelle que tous les mouvements se fixent sans peine et pour toujours.

En outre, elle calme la nervosité des normaux et améliore celle des déficients. C'est déjà quelque chose.

Quant au langage il devient net, distinct et précis. Certains jeunes écoliers ont même une diction si parfaite que les négateurs de l'idée le constatent sans réticence.

Les mots et les phrases arrivent d'eux-mêmes et le vocabulaire s'enrichit tout seul, non point par l'apport de tel ou tel mot appris mais grâce aux mouvements pareils qui donnent la *même sensation* à une multitude de mots.

Le bégaiement n'existe plus. Le jeune enfant lit sans hésitation dans n'importe quel livre ou quel journal. Il comprend ce qu'il lit et en rend compte sans peine, dès que le cycle des mouvements est achevé. Car il est clair que ces mouvements sont montrés l'un après l'autre et qu'aucun d'eux n'est laissé au hasard.

A moins que l'écolier n'ait naturellement une articulation exacte. Alors, il apprend à lire tout seul. Ça arrive, mais c'est rare.

Je signalerai encore simplement d'autres résultats dont l'explication n'est pas de ma compétence.

L'écolier, dont la bouche est éduquée, mémorise très facilement, surtout les vers où interviennent la rime et le rythme.

Le calcul est aisé ; le raisonnement se fait sans peine. Quant à la musique, tous les chanteurs savent l'importance de l'articulation.

Tout se tient donc dans ce domaine : lecture, calcul et chant.

Une vieille institutrice ne peut que constater — avec joie — ces résultats. Il faudrait des spécialistes : médecins, psychiatres, psychologues, philologues (ceux-là s'en occupent activement), linguistes, mathématiciens, musiciens, etc., etc., pour étudier et préciser tous les détails et tous les effets de l'éducation de l'articulation. Quant aux pédagogues, il y a encore l'orthographe, qui est bien de leur domaine.

L'auteur de ces pages en fit d'abord *le but* de ses observations. Puis elle en vint à ne plus voir dans les fautes d'orthographe que le moyen infailible de dépister les défauts d'articulation de ses écoliers. L'orthographe est donc le critère de l'articulation, puisque l'articulation exacte produit *inconsciemment* (Sir R. Paget) l'orthographe exacte.

Le ou la pédagogue qui apprend à lire aux jeunes enfants est donc responsable de la cacographie, image exacte de la cacophonie, ou plutôt du désordre des mouvements, dans la bouche des écoliers de tout âge.

La preuve en est faite dès qu'on compare les travaux écrits des enfants, dont l'articulation a été éduquée, avec ceux de leurs camarades dont la bouche n'a jamais été exercée. C'est le jour et la nuit.

L'acquisition complète de l'orthographe se fait par de nombreuses lectures. *On ne comprend pas ce que l'on ne sent pas musculairement.* C'est donc la lecture personnelle, bien comprise, qui met d'accord la sensation visuelle et la sensation musculaire. Il est clair que cet accord se fait d'autant plus vite que l'articulation a été mieux préparée. Tout ceci est à expérimenter. C'est facile. La forme de l'écriture est aussi influencée par l'articulation. La lettre, la syllabe ou le mot, bien articulés, s'écrivent tout de suite très lisiblement. Il est clair que les mouvements en rond aident aussi à la souplesse de la main.

.....
 On me pose, ici et là, diverses questions :

— Peut-on corriger une orthographe faussement articulée au début ?

— Je ne sais pas. J'ai essayé, mais sans obtenir de résultats concluants. Il y a là toute une expérience à tenter. Elle ne fera en tout cas aucun mal, au contraire. Mais la première sensation est bien dure à détruire et à remplacer.

.....
 On me demande :

— Faut-il épeler ?

— Certainement, une fois ou l'autre, avant ou après, cela dépend de la méthode employée, car : *Le nom de la lettre initiale indique la position de départ* (Ancienne grammaire Larousse ou Larive et Fleury).

Il faut donc savoir le véritable nom de la lettre pour mettre la bouche en position. Il est à noter que *cette position est d'abord muette*. Elle devient sonore dès que part le mouvement qui, avec l'émission de la voix, produit le son articulé.

La position d'arrivée, par contre, est, en français, tantôt sonore (le but caduc, la nef) tantôt muette (du plomb, un franc, le nid, la clef). Comme l'écriture représente seulement l'articulation, la lettre finale s'écrit toujours, qu'on l'entende ou qu'on ne l'entende pas. Le son n'a rien à voir là-dedans.

.....
 Une institutrice m'écrit :

— Que pensez-vous de la dictée ?

— Eh ! je pense que c'est l'exercice auditif indispensable pour faire passer du son aux sensations, motrice et visuelle, et pour mettre enfin d'accord les trois sensations.

Pour quelques enfants, c'est très difficile. Ceux-là réservent les fautes à la dictée, mais les épargnent à la composition.

L'homme écrit comme il parle ou plus justement comme il articule.

Que tous les pédagogues réfléchissent à cette vérité. Elle renferme la clef qui rendra l'enseignement de l'orthographe aisé, intéressant et profitable aux maîtres et à leurs écoliers.

L. CANTOVA.

PRACTIQUE

DEUX INTÉRESSANTS PROBLÈMES DE PERSPECTIVE

Les collègues qui enseignent le dessin seront sans doute intéressés par deux problèmes relatifs à la perspective. Le premier concerne la perspective du cube.

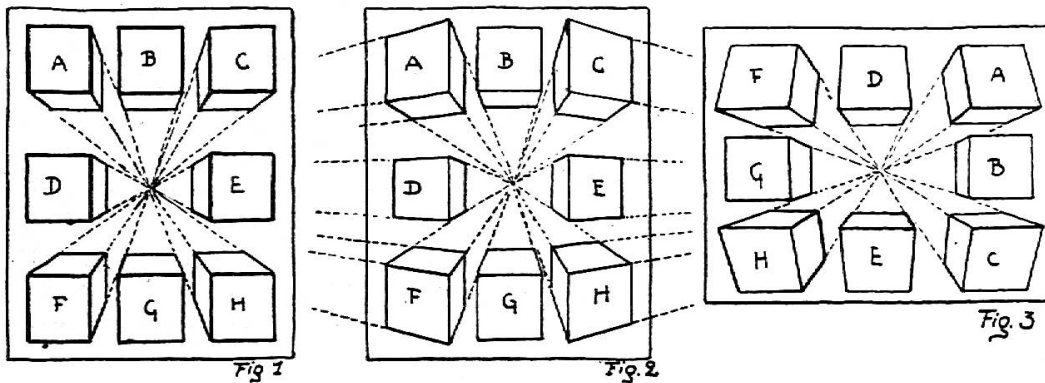
Dans un ouvrage fort complet, paru en 1932 *La méthodologie du Dessin à l'École primaire*, M. Jules Vinet, professeur à l'École normale de Virton (Belgique) dénonce une erreur, fort répandue, en ces termes :

Erreurs courantes. — 1. *Il est un dessin que plus d'un lecteur aura été « invité » à exécuter soit à l'école primaire, soit dans l'enseignement moyen ou normal. C'est celui qui est reproduit à la figure 1 et qui a pour but de faire comprendre et retenir les déformations apparentes du cube vu dans huit positions types. Ce dessin est faux pour les trois quarts. Il n'est exact que pour les cubes B et G. Dans les autres, la face portant la lettre ne peut pas être dessinée sous forme d'un carré. En effet, si nous voyons la face inférieure et une face latérale des cubes A et B, une face latérale des cubes D et E, la face supérieure et une face latérale des cubes*

F et H, c'est que ces solides ne présentent pas leur face de front parallèlement au tableau. Dès lors, cette face de front ne peut pas rester carrée dans le dessin perspectif. La figure 2 montre le dessin corrigé.

En lisant cette critique, on éprouve la même impression de désarroi que les mathématiciens s'initiant à la théorie d'Einstein sur la relativité. Jusqu'à maintenant la perspective semblait une science absolument sûre, dont les règles, basées sur la géométrie descriptive, semblaient devoir défier les siècles et les modes. C'était même ce qui semblait de plus positif, de plus objectif dans ce domaine des arts qui relève avant tout du sentiment. Et voilà qu'aujourd'hui les règles mêmes de la perspective sont contestées, démolies ! Où allons-nous donc ?

Je dois avouer que ce problème de perspective m'a beaucoup préoccupé et cependant la démonstration de M. Vinet ne m'a point convaincu, même



après que je l'eusse longuement discutée avec son auteur pendant le Congrès international du dessin à Bruxelles.

Il y a en effet dans la perspective une part de convention sans laquelle cette science serait extrêmement compliquée et ses règles presque impossibles à appliquer. Par exemple on admet que le tableau (vitre entre l'objet et le spectateur) est un plan. En réalité il devrait avoir la forme d'une calotte sphérique afin que la distance entre tous ses points et l'œil du spectateur soit partout la même. On suppose le tableau plat simplement par convention, pour simplifier.

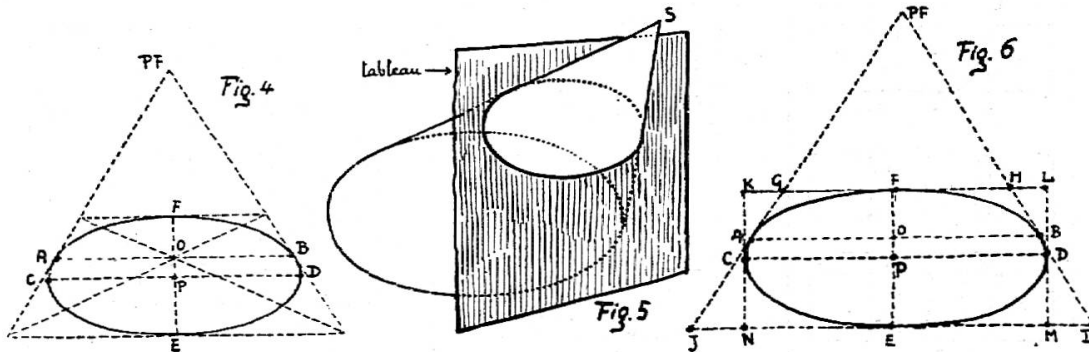
C'est aussi par convention que l'on admet que les verticales restent verticales. En réalité les verticales devraient converger vers le haut et vers le bas. Dans les photographies, on voit souvent les poteaux télégraphiques, les arêtes des maisons se rapprocher vers le haut, alors que les peintres les dessinent rigoureusement parallèles, c'est-à-dire verticaux. On suppose bien que l'appareil photographique ne peut faire erreur puisqu'il ne fait qu'enregistrer une image existant vraiment. C'est au contraire les peintres qui ont admis par convention de simplifier la perspective en laissant les verticales bien verticales, quelle que soit leur hauteur.

Et maintenant, examinons le dessin corrigé tel que le propose M. Vinet dans la fig. 2. En réalité les deux cubes que M. Vinet estime seuls exacts (B et G) sont aussi faux que les autres, du moment qu'on rejette toute convention et qu'on exige une représentation perspective rigoureusement exacte. En voulez-vous la preuve ? Penchez la tête à gauche, ou, ce qui revient au même, faites tourner l'ensemble des cubes d'un quart de tour à droite. Vous obtiendrez

alors la fig. 3 dans laquelle les corrections exécutées dans la fig. 2 se montrent à la fois inexactes et insuffisantes.

On conviendra, en effet, que puisque notre œil est rond, le fait de tourner la tête ou de faire tourner l'objet ne doit pas modifier l'image de celui-ci. Et cependant on constate avec stupéfaction que tous les cubes de la fig. 3 deviennent faux si on les juge d'après les principes qui ont servi à corriger les cubes de la fig. 2. Les cubes F D A H E C (fig. 3) devraient présenter des arêtes parfaitement verticales, et les cubes G B, qui occupent la même position que les cubes D E de la fig. 2, ne devraient pas présenter leur face antérieure carrée puisque dans la fig. 2 cette forme carrée n'était pas admise.

Cette différence est due simplement à cette convention qui a été admise on ne sait pourquoi : *les verticales restent verticales tandis que les horizontales de front peuvent converger vers un point de fuite à gauche ou à droite.* Mais on



ne comprend pas pourquoi une convention établie pour simplifier le dessin des verticales ne serait pas admise aussi pour les horizontales. Si une convention est utile dans le premier cas, il n'y a aucune raison de ne pas l'appliquer aussi dans le second.

On voit donc que, somme toute, il est plus simple de continuer à enseigner la perspective de la fig. 1, tout en prévenant les élèves que c'est en réalité de la perspective *conventionnelle*, dans laquelle les faces antérieures restent carrées pour simplifier le dessin. Et si, par amour de l'exactitude, on voulait corriger cette perspective selon la fig. 2, on se trouverait encore bien plus loin de la vérité, ainsi que le prouve la fig. 3.

* * *

Le second problème de perspective m'a été signalé, lors du Congrès du dessin, à Bruxelles, par M. Liénaux, inspecteur de dessin dans les écoles belges. Il concerne l'enseignement de la perspective du cercle.

La plupart des manuels de dessin affirment qu'un cercle en perspective apparaît comme une ellipse bombée en avant ($\frac{1}{2}$ cercle A E B dans la fig. 4) et aplatie en arrière ($\frac{1}{2}$ cercle A F B). Cette assertion, remarque M. Liénaux, est fautive. On a affaire ici à une ellipse parfaitement régulière, point du tout aplatie d'un côté ou de l'autre. Ce qui trompe, c'est qu'on prend pour axe de l'ellipse la médiane A B (fig. 4) du carré circonscrit, et non le véritable axe de l'ellipse qui est quelque part en C D.

Cette erreur m'intéressait d'autant plus que j'étais parmi ceux qui ont contribué à sa propagation, ou plutôt à son maintien. Une étude approfondie du problème m'a montré que M. Liénaux avait raison.

En effet, la forme aplatie que prend le cercle en perspective est déterminée par l'intersection du tableau et du cône formé par les rayons visuels allant du cercle à l'œil du spectateur (fig. 2). Or, la géométrie descriptive enseigne que, de l'intersection d'un cône par un plan oblique coupant toutes les génératrices, il résulte toujours une ellipse parfaite. Aucun aplatissement de la courbe n'est possible.

Si jusqu'à maintenant les manuels ont parlé d'un aplatissement, c'est que pour construire l'ellipse ils l'enferment dans un carré en perspective, c'est-à-dire dans le trapèze J G H I (fig. 3). Les côtés de ce trapèze sont alors tangents à l'ellipse en 4 points A F B E. Mais si l'on fait abstraction de ce trapèze et qu'on enferme l'ellipse dans le rectangle K. L. M. N, la même ellipse apparaît parfaitement régulière.

Et maintenant une question se pose : faut-il continuer à inscrire le cercle en perspective dans un carré également en perspective (= trapèze) pour faire comprendre aux élèves que la forme elliptique est aplatie en arrière et bombée en avant ? Ou faut-il dorénavant simplifier la théorie en leur faisant construire tout simplement un rectangle K L M N vu de front, puis chercher les milieux C F D E des côtés et dessiner une ellipse bien régulière passant par ces points de tangence ?

Il est certain que la 2^e solution est plus simple puisque l'élève n'aurait qu'à construire le rectangle K L M N et à faire passer l'ellipse par les milieux des côtés. Il pourrait même se contenter de tracer les deux axes perpendiculaires C D et E F se coupant en leurs milieux et à dessiner l'ellipse passant par l'extrémité de ces deux axes.

Mais la première solution, celle que l'on enseigne traditionnellement, montre mieux la corrélation existant entre la perspective du carré et celle du cercle. Elle oblige le maître à enseigner que l'ellipse est aplatie en arrière et bombée en avant, ce qui est inexact ; en revanche, l'élève constate que le centre O du cercle en perspective est aussi celui du carré circonscrit (fig. 1). Dans la 2^e solution, au contraire, le centre du carré en perspective serait O et celui du cercle en perspective serait P !

On voit que dans les deux solutions il y a des avantages et des inconvénients. Quand on revisera les programmes de dessin, il sera bon d'examiner s'il n'y aurait pas lieu de se prononcer pour la 2^e solution qui simplifie indubitablement l'enseignement de la perspective.

Richard BERGER.

L'ORTHOGRAPHE POUR LES PETITS

(Les 2 premières années d'école primaire.)

I^e partie : L'orthographe phonétique.

1 : a — i — o — u ; l

1. La leçon.

Cherchez dans vos lettres mobiles : a — i — o — u ; puis : l

A. Composez avec vos lettres mobiles les syllabes : li — la — lo — lu.
Composez les mots : la — lili — lulu — lolo.

B. Écrivez ces syllabes et ces mots.

2. Apprendre ces mots.

les examiner attentivement, les recomposer et les recopier.

3. *Dictée.*

Contrôler l'acquisition de ces mots en les faisant composer, puis écrire sous dictée.

2 : m

1. *La leçon.*

Choisissez dans vos lettres mobiles : m ; puis a — u — o — i

A. Composez les syllabes : ma — mu — mo — mi

Composez les mots : ma — mimi — momo — milo — ami

B. Écrivez ces syllabes et ces mots.

2. *Apprendre ces mots.*

les examiner attentivement, les recomposer et les recopier.

3. *Dictée.*

Contrôler l'acquisition de ces mots en les faisant composer, puis écrire sous dictée.

3 : r

1. *La leçon.*

Choisissez dans vos lettres mobiles : r ; puis : a — u — i — o

A. Composez les syllabes : ro — ri — ra — ru

Composez les mots : riri — roro — mari — mer

B. Écrivez ces syllabes et ces mots.

2. *Apprendre ces mots.*

les examiner attentivement, les recomposer et les recopier.

3. *Dictée.*

Contrôler l'acquisition de ces mots en les faisant composer, puis écrire sous dictée.

4 : p

1. *La leçon.*

Choisissez dans vos lettres mobiles : p ; puis : u — a — i — o

A. Composez les syllabes : pu — pi — pa — po

Composez les mots : papa — poli — pari — paru

B. Écrivez ces syllabes et ces mots.

2. *Apprendre ces mots.*

les examiner attentivement, les recomposer et les recopier.

3. *Dictée.*

Contrôler l'acquisition de ces mots en les faisant composer, puis écrire sous dictée.

5. **Récapitulation.**

a — i — o — u ; l — m — r — p

1. *La leçon.*

Choisissez dans vos lettres mobiles celles que nous avons apprises : a — i — o — u — l — m — r — p

A. Composez les syllabes apprises : la — li — lo — lu — mi — ma — mo — mu — ro — ra — ri — ru — pu — pa — pi — po

Composez les mots appris : la — lili — lulu — lolo — ma — mimi — momo — milo — ami — riri — roro — mari — mer — papa — poli — pari — paru

B. Écrivez ces syllabes et ces mots.

2. *Répéter ces mots.*3. *Dictée.*

A. Faire composer ou écrire ces mots sous dictée.

B. Dicter les petites phrases suivantes : papa a ri — mimi a lu — ami a ri — riri a lu — lulu ira — momo lira — lolo rira

(A suivre.)

J. PITHON.

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

Enseignement ménager et professionnel :

CHEZ NOUS

Manuel d'éducation ménagère
dédié aux jeunes filles des écoles primaires

par F.-M. GRAND.

Un volume in-16 cartonné, illustré Fr. 3.—

L'esprit qui anime cet ouvrage, les pensées qu'il éveille, les réflexions qu'il fait naître, de même que les notions pratiques qu'il donne libéralement, en ont fait tout de suite la clef de voûte de l'enseignement ménager dans les écoles, le manuel préféré de nos jeunes filles et l'ami auquel on garde toujours une place dans la bibliothèque amiliale.

NOS BONNES RECETTES

Manuel de cuisine
à l'usage des écoles ménagères primaires du canton de Vaud

par Laure MELLET-BRIOD.

Un volume in-16 cartonné, avec 29 illustrations Fr. 3.—

L'auteur a élaboré son manuel selon une méthode progressive en commençant toujours par les mets les plus simples à apprêter. L'ordre et la précision sont nécessaires dans un ménage bien tenu et dans la préparation d'une nourriture saine et appétissante. Les recettes sont simples, claires et peu coûteuses, qualités d'autant plus nécessaires que les temps sont durs.

MANUEL DE CUISINE

à l'usage des cours professionnels,

par G. HAYWARD père.

Un volume in-8° cartonné Fr. 5.—

L'auteur, praticien éprouvé et professeur, s'inspirant des besoins réels de nos ménagères, a conçu son ouvrage dans un esprit pratique qui le distingue heureusement des manuels trop compliqués des cuisiniers français. Le *Manuel de cuisine* contient plus de 600 recettes simples et clairement exposées.

GUIDE PRATIQUE

pour la

conservation des fruits et légumes

par le Dr F. PORCHET.

Un volume in-16 broché Fr. 1.50

Le but de ce guide est de mettre en mains des consommateurs campagnards et citadins, producteurs ou acheteurs, des renseignements généraux et de leur indiquer des procédés pratiques leur permettant d'utiliser au mieux, avec profit et agrément, les récoltes de nos vergers et jardins.

L'ALLEMAND

garanti en 2 mois. L'italien en 1. En cas d'insuccès restit. argent. Aussi des cours de 2, 3 ou 4 semaines à votre gré et toute époque. Diplôme enseignement en 3 mois, dipl. commerce en 6. Références. Ecole Tamé, Baden 57.

DIRECTEUR

Le Chœur d'Hommes de La Sarraz
met au concours la place de Directeur.

S'inscrire auprès de **M. Henri Besson, Président,**
jusqu'au 19 octobre, en indiquant prétentions approxi-
matives par répétition.

POUR TOUT

ce qui concerne la publi-
cité dans l'Éducateur et le
Bulletin Corporatif, s'a-
dresser à la Soc. anon.

PUBLICITAS

RUE RICHARD 13

LAUSANNE



Faites imprimer vos statuts, cartes
de convocation, programmes, cir-
culaires, cartes de soirées, enve-
loppes, en-têtes de lettres : affiches,
aux

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A.,
Lausanne, Avenue de la Gare, 23.
TÉLÉPHONES : 33.633 à 33.636.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

PARAIT LE SAMEDI

Rédacteur de l'«Educateur»:

ALBERT ROCHAT
CULLY

Comité de rédaction:

M. CHANTRENS, TERRITET
H. BAUMARD, GENTHOD
H.-L. GÉDET, NEUCHATEL
J. MERTENAT, DELÉMONT

Rédacteur du « Bulletin »:

CHARLES GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

Correspondants de sections:

AL. CHEVALLEY, LAUSANNE
AD. LAGIER, GENÈVE
M^{lle} N. LOBSIGER, PETIT-LANCY
J.-E. MATTHEY, NEUCHATEL
H. SAUTEBIN, DELÉMONT

ADMINISTRATION ET EXPÉDITION :

AVENUE DE LA GARE, 23, LAUSANNE
CHÈQUES POSTAUX : II. 6600 TÉLÉPHONE : 33.633

PRIX D'ABONNEMENT :

Suisse..... Fr. 9.— Etranger..... Fr. 12.—

Joindre 30 cent. à toute demande de changement d'adresse. Pour les annonces, s'adresser à PUBLICITAS S.A.
Lausanne, et à ses succursales.

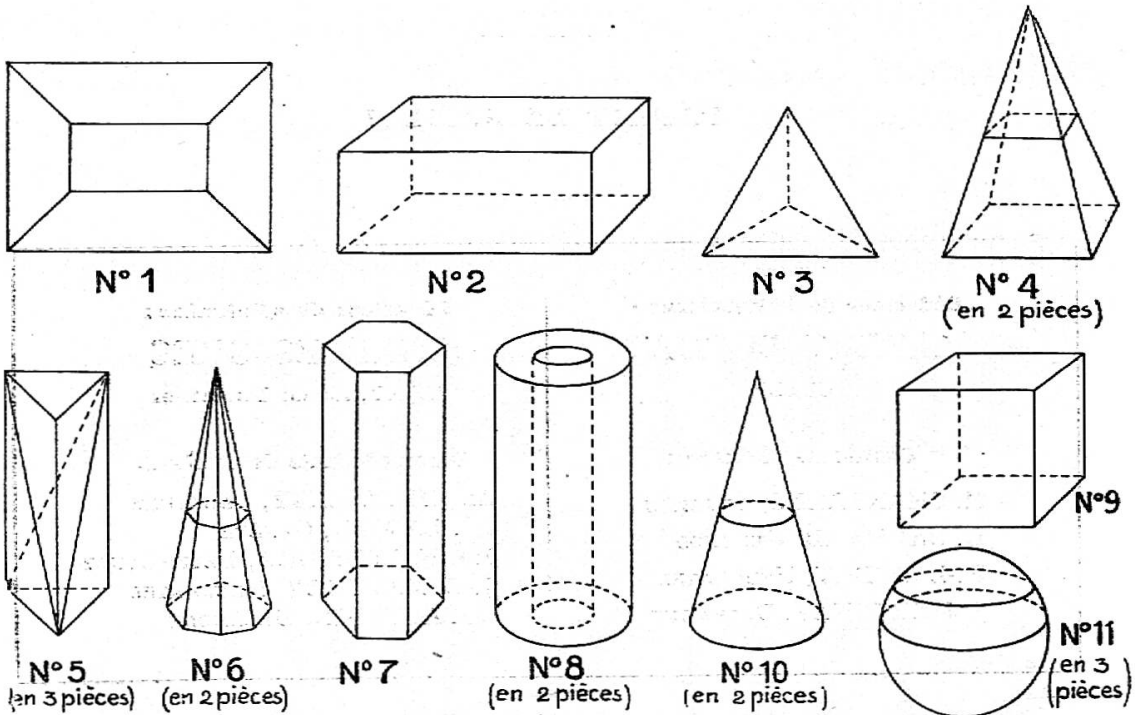
SUPPLÉMENT TRIMESTRIEL : BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

COLLECTION DE SOLIDES GÉOMÉTRIQUES

11 numéros fabriqués en noyer : le tout emballé dans une
boîte en sapin, avec serrure Fr. 54.—



- N° 1. Tas de gravier à base rectangulaire, tronc de pyramide.
 N° 2. Parallépipède-rectangle.
 N° 3. Tétraèdre.
 N° 4. Pyramide à base carrée, en 2 pièces.
 N° 5. Prisme à base rectangulaire, décomposé en 3 pyramides.
 N° 6. Pyramide à base octogonale, avec une coupe parallèle à la base, en 2 pièces.
 N° 7. Prisme à base hexagonale.
 N° 8. Cylindre plein qui s'emboîte dans un cylindre creux (drain), 2 pièces.
 N° 9. Cube.
 N° 10. Cône avec une coupe parallèle à la base.
 N° 11. Sphère coupée en deux, 1 hémisphère et une calotte, 3 pièces.